AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE CLERMONT-FERRAND
(Tél. 95-10 et 97-11 Postes 260 et 263)
(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, HAUTE-VIENNE, PUY-DE-DOME)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. Cité Administrative d'Assas, rue Pélissier, CLERMONT-FERRAND.
C. C. P. : CLERMONT-FERRAND 5.503-17

ABONNEMENT ANNUEL
12 NF

176

SUPPLEMENT N°1 bis au BULLETIN N°7 d'AVRIL 1961

(VALABLE pour le département de l'ALLIER)

A V E R T I S S E M E N T

V I G N E

BLACK-ROT .-

Cette maladie intéresse certains vignobles des communes suivantes : (1)

Région de MONTLUÇON : DESERTINES - DOMERAT - ESTIVAREILLES - GIVARLAIS - HURIEL LA CHAPELAUDE - MAILLET - MONTLUÇON - REUGNY - VAUX.

Région de MOULINS : AUROUER

Région de ST. POURÇAIN : CHATEL-DE-NEUVRE - CHEMILLY - BESSON

Région de VICHY : BRUGHEAS.

Dans les vignes où cette maladie est à craindre (des dégâts sérieux ont eu lieu, par endroits, l'an dernier) il est recommandé d'effectuer un traitement dès réception de cette note, les germes susceptibles de provoquer les premières attaques étant à maturité.

(1) - Il est vraisemblable que cette maladie en nette extension existe en d'autres lieux, en particulier dans les zones viticoles limitrophes des communes indiquées.

CLERMONT-FERRAND, le 22 Avril 1961.

LE Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles
A. LECLERC.

l'Inspecteur de la Protection des Végétaux :
P. DENIZET.

P19